



CONSEIL MUNICIPAL

Procès-verbal de la séance du 5 juin 2026

Étaient présents : Patrick LOLIVE, Florence DE MASSOL, Nicolas LACROIX, Véronique BARTHELEMY, Anick FEL, Sylvie DELORT, Alice GENZEL, Cyrille BEL, Céline CHAMPARNAUD, Jean-François RISPAL,

Sous la présidence de Philippe MOURGUES, Maire.

Représentés et excusés : Lionel FALIES a donné pouvoir à Philippe MOURGUES.

Absents : Armony QUINONES BLAYAC, Thomas LACROIX, Jérémy VEYRINES.

A été élu secrétaire de séance : Patrick LOLIVE.

Sommaire

1. ADMINISTRATION GENERALE - Désignation des délégués et suppléants du conseil municipal pour constituer le collège électoral des élections sénatoriales du 27 septembre 2026 (DE_2026_049)	1
Questions et informations diverses	2

Ouverture de la séance à 7H15

Le quorum étant atteint (11 présents et 12 votants) Monsieur le Maire propose de poursuivre l'ordre du jour.
M. Patrick LOLIVE est élu secrétaire de séance.

1. ADMINISTRATION GENERALE - Désignation des délégués et suppléants du conseil municipal pour constituer le collège électoral des élections sénatoriales du 27 septembre 2026 (DE_2026_049)

Vu le décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu les articles L.283 à L.293 et R.130-1 à R.148 du Code électoral ;

Vu la circulaire ministérielle NOR : INTP2611651C du 6 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et à l'établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2026-543 du 27 mai 2026 fixant, pour chaque commune du Cantal, le mode de scrutin et le nombre des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants à élire ou à désigner au sein du collège électoral pour l'élection des sénateurs ;

Le nombre de délégués et suppléants à élire pour la commune de Thiézac sera le suivant :

- 3 délégués à élire
- 3 suppléants à élire

Sans qu'il n'y ait eu de débat, conformément au Code électoral.

Résultats du scrutin

- **Délégué 1** : Florence DE MASSOL, 12 voix
- **Délégué 2** : Véronique BARTHELEMY, 12 voix
- **Délégué 3** : Philippe MOURGUES, 12 voix
- **Suppléant 1** : Anick FEL, 12 voix
- **Suppléant 2** : Sylvie DELORT, 12 voix
- **Suppléant 3** : Jean-François RISPAL, 12 voix

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 7h30

Les pièces annexes aux dossiers présentés lors de cette réunion sont disponibles en mairie.

Informations diverses

– NEANT

Le Maire,
M. Philippe MOURGUES.

Le secrétaire de séance,
M. Patrick LOLIVE.